

# Pays marchois → L'actu

**BELLAC** ■ Initiation au lancer de boomerang en atelier périscolaire

## L'art et la manière de bien lancer



**LANCER DE BOOMERANG.** Gérard Vauchamp, animateur fédéral de boomerang avec les élèves de CE2-CM1 de l'école des Rochettes à Bellac.

Dans le cadre des activités périscolaires, la communauté de communes du Haut Limousin en Marche fait appel à diverses associations afin de proposer des animations ludiques et éducatives. En ce moment les élèves essayent le boomerang.

Chacune des activités proposées en périscolaire offre deux mois d'apprentissage à raison d'une à deux heures de cours. En ce moment, c'est initiation au lancer de boomerang.

Cela peut paraître simple mais il faut tout de même quelques bonnes notions

pour faire voler et revenir son boomerang.

« Le boomerang est un sport rattaché à la Fédération de vol libre »

C'est à Gérard Vauchamp, président d'Estivol et moniteur-animateur fédéral de Boomerang qu'est revenue la tâche, voire le plaisir, d'inculquer à ces enfants l'art et la manière de bien lancer. « Le boomerang est un sport qui est rattaché à la Fédération de vol libre (cerf-volant, deltaplane, parapente, etc.). Il peut se pratiquer en solo, en double ou en équipe, autant en extérieur qu'à l'intérieur. Le boomerang demande juste quelques notions d'aérogologie afin que l'objet effectue ses rotations et revienne à soi. Je confectionne des boomerangs en papier pour une meilleure prise en main chez les jeunes. Il en existe aussi en carton, bois, plastique (polypropylène), carbone ou même des

matières moins rigides telles que la mousse, d'où sa légèreté. Peu importe sa forme. Le principal étant qu'il réponde à un certain aérodynamisme, une bonne rotation, et une meilleure résistance aux conditions atmosphériques afin d'obtenir de belles performances. Pour moi, c'est un réel plaisir que de partager mon savoir avec les plus jeunes. Et j'apprécie doublement leur implication. »

Différentes écoles de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche participent à ces activités. ■

Différentes écoles de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche participent à ces activités. ■

**NANTIAT**

## La foire artisanale dévoile son programme

Lundi, Raymond Desmoulins, président du comité des fêtes et de loisirs de Nantiat, et toute son équipe, se sont réunis afin d'aborder l'organisation et la préparation des futures manifestations, qui auront lieu en ce dernier trimestre de fin d'année.

### Un programme au cordeau

Pour commencer, ont été abordés différents points, comme la répartition des postes à tenir le dimanche 28 octobre pour la grande foire artisanale et la liste des choses à mettre en place pour que tout se passe bien. Raymond Desmoulins a ensuite fait les comptes, entre le nombre d'artisans présents le jour de la fête et celui du nom-



**PRÉPARATION.** Deux dates, deux manifestations et une équipe fin prête pour faire la fête.

bre de personnes ayant déjà réservé pour le repas du midi.

Puis a été dévoilé le programme des festivités : foire artisanale et commerciale, de 8 heures à 19 heures, au centre bourg. Animations artisa-

nales et commerciales avec P'tit Louis. Défilé prestige avec des parades de Sauviat-sur-Vige et l'Amicale Saint-Claire de Limoges. À 12 heures, déjeuner gastronomique proposé par le traiteur J. Brun, à la salle des fêtes.

Au menu : charcuterie, langue de bœuf, gratin, fromage, salade, clafoutis. Tarif 18 €/adulte, 10 € pour les enfants de moins de 12 ans. Réservation obligatoire.

La vie du monde rural : défilés à 10 heures et 15 heures, avec vieux tracteurs, voitures de collection, chevaux, chars, et costumes d'époque.

Pour la Saint-Sylvestre « même si cela paraît loin » a déclaré le président, l'appel pour lancer les réservations a été jugé nécessaire pour se préparer au mieux. ■

### ➔ Contact et réservation.

Raymond Desmoulins au 06.86.78.51.18, Roger Hamel au 06.85.86.44.36 ou Gérard Doudet au 06.30.58.04.01.

**D'UNE COMMUNE**

**MONTROL-SÉNARE**

cinéma sont de qui avaient lieu à la salle précédentes, se déroulent en salle polyvalente, dans une salle de 20 heures. Deux films sont présentés : « Les fontaines réalisées par Limousin et Les castors, réalisé par Fabrice Ma... construisait des maisons de cinéma, à l'initiative de la commune de Bellac. « Pierre, Culture et Patrimoine ». Tous les troisièmes vendredis de novembre, des films de l'Atelier documentaire sont distribués en salle Le temple de la culture. Xavier Drouet et qui a été élu maire de la commune de Bourse à Saint-Junien. ■

**BERNEUIL** ■ Randonnée

gourmande. L'association pour une randonnée gourmande rendez-vous est fixé à 9 heures sur la commune de Bernac-le-Château. Le choix entre trois circuits pour le petit circuit). Apporteront partager un repas de 1,50 € pour les adhérents non adhérents), rando + repas de 12 ans (10 €). Les réservations jusqu'au 17 octobre au 06.14.99.58.21 ou 06.84.44.44.44.

**FOLLES** ■ Concours

des fêtes. Les membres du comité des fêtes de Folles viennent pour mettre au point les préparatifs de l'organisation d'un concours de cuisine le samedi 13 octobre à partir de 20 heures, salle polyvalente. Les inscriptions seront prises sur place entre 20 heures et 20 h 30. Des lots importants sont mis en jeu. Buvette et petite restauration 8 € par personne. ■

**BLOND** ■ Les Jardins

assemblée. L'assemblée relative à l'évolution des Jardins de Blond, samedi 20 octobre à 9 heures. L'ordre du jour est : statut des Jardins de Blond, calendrier, votes, etc. ■

**PEYRAT-DE-BELLAC**

Charles-Silvestre vous invite à la fête de la buvette le samedi 14 octobre dans la salle de la commune de Peyrat-de-Bellac de 14 h 30 à 19 h 30. Cet après-midi, vous pourrez rafraîchir grâce à la buvette. Réservation : 05.55.68.78.78. ■

**RELIGION**

**PAROISSE NOTRE-DAME** samedi 13 octobre : messe à 10 heures. Dimanche 14 octobre : messe à 10 heures et à 11 heures.

**PAROISSE SAINT-MARCEL**

MARCHE ■ samedi 13 octobre : messe à 10 heures. Dimanche 14 octobre : messe à 10 heures et à 11 heures.